

Puits d'eau potable

- Majorité des puits se trouvent en aval hydraulique (entre la route projetée et les cours d'eau)
- Majorité des puits sont situés entre 75 et 470 mètres de la route
- 15 puits sont situés à moins de 75 mètres de l'emprise (puits à risque de contamination)
- Le principal risque est la contamination par les chlorures

Puits d'eau potable

→ Avant les travaux

- ✦ Analyse de la qualité de l'eau de tous les puits à risque de contamination

→ Après les travaux

- ✦ Suivi de la qualité de l'eau des puits pendant au moins deux ans

Résultats du suivi

- S'il y a augmentation d'un ou plusieurs paramètres au-delà des critères de potabilités recommandés causée par la construction de la route
 - ⊕ Redonner au résidant lésé de l'eau potable de qualité égale ou supérieure à celle analysée dans son puits
 - ⊕ Mesures d'atténuation possibles (dépendant du type de contamination)
 - Creuser un nouveau puits en s'éloignant de la source de contamination
 - Mise en place d'un appareil de traitement d'eau